



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 21 juin 2016

INFORMATION MEDIAS

Entretien avec M. Clément JACQUEMIN, Directeur du centre de coordination de sauvetage maritime en Polynésie française (MRCC)

Mardi 21 juin 2016

Le Haut-Commissaire, M. René BIDAL, s'est entretenu cet après-midi, avec M. Clément JACQUEMIN, Directeur du centre de coordination de sauvetage maritime en Polynésie française (MRCC) qui a présenté ses principales missions.



Placé sous la responsabilité du Haut-Commissaire basé à Papeete, le **MRCC (centre de coordination de sauvetage maritime) dirige toutes les opérations de recherche et de sauvetage en mer dans sa zone de compétence** (Search and Rescue Region) située dans le Pacifique sud et couvrant plus de 11 millions de km².

Il a pour missions :

- la surveillance de la navigation dont le service d'assistance maritime ;
- l'élaboration et la diffusion des renseignements sur la sécurité et la sûreté maritime ;
- le recueil et l'exploitation des informations sur les pollutions maritimes
- la surveillance des pêches au sein du Centre maritime commun de Polynésie française.

Pour mener à bien toutes ses missions, le MRCC peut faire appel à tous les moyens d'État, publics ou privés, présents et disponibles dans la zone ainsi qu'aux bénévoles de la FEPSM (Fédération d'entraide polynésienne de sauvetage en mer).

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

En 2015, le MRCC Papeete a coordonné en Polynésie française **363 opérations**, au cours desquelles 168 personnes exposées à un danger grave ont été secourues et 221 en difficulté à bord de leurs embarcations en avarie ont été assistées. Mais 10 décès et 4 disparitions en mer sont malheureusement aussi à déplorer en 2015, qui amènent régulièrement le MRCC à rappeler les règles essentielles de prévention et de prudence.



Enfin, il est rappelé qu'en composant le 16 sur votre téléphone fixe ou mobile vous pouvez directement et immédiatement saisir le MRCC d'un fait maritime, dont vous seriez le témoin, mettant en danger la vie ou la sûreté des personnes et des biens.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr